**LA CGT-B :** F-SYNTER – SYNTSHA – SYTTPBHA – SNAID – SYNTB – SYNTEX – SYNTETH – FNBPB – SYNAS - Coordination/Péages -Coordination/CNSS - Coordination/SONABEL - les Comités d’Entreprises – EDP

**LES SYNDICATS AUTONOMES**: SYNATEB – SYNTAS – SYNATEL – SYNAFI – SYNAMICA – SYNASEB – SYNACIT –SYNPTIC – SYNATIC – SATB

**LES SYNDICATS PARTENAIRES** : SYNAGSP – SYNAMUB – APN – SYNACSAB - SYNATRAD – SYNAPAGER -SYNAGRH



***Ouagadougou, le 16 septembre 2019***

**MESSAGE DES ORGANISATIONS SYNDICALES A L’OCCASION DE LA MARCHE- MEETING DU 16 septembre 2019**

***Camarades militantes et militants,***

***Messieurs et mesdames représentants des victimes du putsch de 2015***

***Camarades travailleuses et travailleurs des secteurs public, parapublic, privé et informel du Burkina,***

***Camarades élèves et étudiants,***

***Populations des villes et campagnes,***

***Chers invités,***

Les secrétaires généraux des organisations syndicales signataires du préavis de grève et de l’appel à la mobilisation vous adressent leur salut militant en cette journée commémorative du putsch de septembre 2015.

Avant tout propos je vous invite à observer une minute de silence à la mémoire de toutes les victimes de ce putsch et des actes terroristes

Comme vous le savez le verdict du procès de ce putsch manqué est tombé le 2 septembre 2019 La tenue de ce procès est en elle-même une victoire du peuple burkinabè attaché aux idéaux de liberté et de justice. Cette victoire fait partie des acquis de la résistance victorieuse au putsch. Pour les organisations syndicales le peuple doit rester toujours vigilant face aux velléités de remise en cause de ces acquis par le pouvoir MPP et alliés.

Depuis ce triste évènement (putsch de 2015), la situation socio-économique au Burkina Faso, comme nous l’avons souligné au meeting du 31 aout ; reste caractérisée par la persistance de la vie chère, le chômage massif des jeunes, les difficultés d’accès à l’éducation, aux soins de santé, au logement décent, la crise de l’eau et de l’électricité, ainsi que l’inaccessibilité des produits de première nécessité (riz, huile, sucre, etc.).

La crise structurelle que connait le Burkina Faso depuis l’assassinat de Norbert Zongo et de ses compagnons le 13 décembre 1998, s’est approfondie. Les attaques terroristes, depuis 2015, causent des centaines de morts parmi les FDS et les populations civiles.

Cinq ans après que le peuple a chassé le président Blaise COMPAORÉ, la déception des populations et particulièrement des jeunes, résulte de la non prise en compte des aspirations qui ont nourri les sacrifices consentis lors de l’insurrection populaire et la résistance héroïque et victorieuse au putsch du général Gilbert DIENDERE.

La situation qui prévaut au plan national reste caractérisée par l’impunité des crimes économiques et de sang et la poursuite du pillage des richesses nationales. Le monde du travail, quant à lui, est marqué notamment par :

* le blocage de la révision du Code du Travail par le patronat qui rejette les propositions des organisations syndicales avec la complicité du Gouvernement ;
* les atteintes graves aux libertés démocratiques et syndicales ;
* les menaces, assassinats ciblées et exécutions sommaires ;
* la non-tenue depuis 2017 de la rencontre annuelle Gouvernement/Syndicats ;
* le non-respect des engagements pris par le Gouvernement ;
* et surtout le mépris du Gouvernement à l’endroit des partenaires sociaux.

Malgré la bonne disposition des organisations syndicales, la reprise de la rencontre Gouvernement/Syndicats au titre de l’année 2017, bloquée depuis le 21 mai 2019, n’a pu avoir lieu du fait justement du mépris du Gouvernement qui, tout en criant dialogue social, foule au pied le principe sacré du respect de la parole donnée ! C’est dans ce contexte que les travailleurs ont été amenés à engager des luttes multiples et multiformes pour exiger la satisfaction de leurs plateformes revendicatives, et /ou la mise en œuvre de protocoles d’accords signés avec le gouvernement. Face à ces luttes légitimes des travailleurs le gouvernement répond par le silence et le mépris.

**Camarades, Trop c’est Trop !**

**Disons non :**

**-à l’impunité,**

**- aux crimes économiques,**

**-à la remise en cause des acquis des travailleurs,**

**-au mépris du gouvernement vis à vis des syndicats,**

**-aux atteintes à la liberté syndicale**

**- à la gouvernance par embuscades**

**Camarades travailleurs**, **Chers invités,**

Dans ce contexte caractérisé par la persistance de la vie chère et de l’insécurité la plateforme élaborée lors de la rencontre nationale de l’UAS le 17 aout 2019 reste plus que d’actualité. Les points de revendication retenus dans cette plateforme sont les suivants :

1. Traitement du préalable posé par l’UAS et portant sur l’IUTS sur les primes et indemnités des travailleurs du privé et du parapublic ;
2. Respect de la liberté syndicale notamment des conventions 87 et 98 et arrêt des atteintes à la liberté syndicale (droit de sit-in, arrêt de la répression de l’Alliance Police Nationale, …) ;
3. Finalisation de la révision du Code du Travail dans le respect des dispositions des conventions de l’OIT et des avis pertinents du BIT ;
4. Retrait du Code pénal révisé dont les nouvelles dispositions portent atteinte aux droits fondamentaux du peuple (liberté d’expression, droit à l’information, à l’insurrection, …) ;
5. Autopsie des corps de Balima HAMA et de CISSE Fahadou, dirigeants de l’ODJ assassinés dans le Yagha ;
6. Vérité et justice sur les différents cas de crimes de sang et de crimes économiques ;
7. Arrêt du pillage des richesses nationales : or (cas du fonds spécial minier, du charbon fin), zinc, Restes à recouvrer, etc. ;
8. Respect de la loi relative aux tarifs sur la taxe des produits pétroliers ;
9. Mise en place d’un fichier informatique du foncier et relecture des lois sur le domaine foncier national en vue d’éviter les expropriations abusives des paysans ;
10. Révision de la convention du Rail avec Bolloré en vue de privilégier les intérêts des populations ;
11. Respect de la liberté de manifestation sur la voie publique (sit-in, meetings, marches, …) ;
12. Respect des engagements pris par le gouvernement vis-à-vis de l’UAS et des autres partenaires sociaux ;
13. Garantie du droit à la sécurité des populations ;
14. Suppression de la taxe sur les véhicules à moteur et prise en charge par l’Etat des frais de ré-immatriculation des véhicules ;
15. Passage de la RTB et des Editions Sidwaya en sociétés d’Etat.

**Camarades militantes et militants, Camarades travailleurs**, **Chers invités,**

La marche- meeting de ce 16 septembre 2019 tout comme le meeting du 31 aout fait partie des 3 actions immédiates de lutte programmées lors de la rencontre nationale de l’UAS du 17 aout 2019.

Camarades, l’heure est grave ! L’heure est grave et la situation commande une synergie d’actions afin de contraindre le gouvernement à trouver des solutions adéquates aux préoccupations légitimes des populations des villes et campagnes et à prendre en compte les aspirations du peuple burkinabè. Les organisations syndicales signataires du présent message appellent tous les travailleurs à se mobiliser et à se déterminer pour la poursuite de cette lutte citoyenne.

D’ores et déjà, elles vous invitent à vous mobiliser pour le panel du samedi 21 septembre 2019, troisième action immédiate de lutte programmée par l’UAS lors de sa rencontre nationale le 17 aout 2019.

**Vive l’Unité d’action des organisations syndicales !**

**Vive l’unité d’action citoyenne !**

**Vive la solidarité entre les communautés burkinabè !**

Je vous remercie !

**Pour les organisations syndicales**

Le Porte-parole

Bassolma BAZIE

*Secrétaire Général /CGT-B*